

Réaction aux rapports d'orientation de la majorité municipale pour son mandat

Il est permis de s'interroger sur les conditions de rédaction des rapports présentés au CM du 3 mai 2021, qui ne présentent que des principes généraux emplis d'une langue de bois de bon aloi. Où sont les chiffres, la programmation, les ressources disponibles sur le territoire, etc. ? Nous sommes surpris de voir mis en lumière certains constats à l'échelle nationale (hausse des inégalités sociales, fracture numérique...), tout en pointant du doigt certaines politiques de la majorité présidentielle, majorité pourtant soutenue par l'équipe municipale ! Cela manque clairement de cohérence.

Il existe aussi des attentes concernant les éléments relatifs à la montée en puissance de la commune nouvelle. Quel sens le maire donne-t-il à la commune nouvelle ? Quels transferts de compétences sont-ils envisagés ? Pour quelle harmonisation ? Y a-t-il seulement, au sein de la majorité, une vision partagée/commune pour notre territoire ? En bref : quelle politique globale pour l'ensemble du territoire de Vire Normandie ? Cette absence d'une vision globale et la superposition des échelons peut être source de confusion pour les habitants et les personnels (communication, budget, politique scolaire, RH etc.) et est préjudiciable pour notre territoire tout entier.

Alors, on peut nous rétorquer qu'il existe déjà une charte municipale et qu'il ne faut pas aller trop vite tout en respectant l'identité de chaque commune déléguée.

Mais, pour rappel, la précédente charte de fonctionnement avait été rédigée pour respecter la légitimité des conseils municipaux et des maires élus en 2014. En cela, elle pouvait se justifier.

En 2020, la majorité a été élue autour d'un projet commun sur une seule commune : Vire Normandie.

Seulement, rien ne semble avoir changé dans le positionnement réciproque des communes déléguées. Une nouvelle charte de fonctionnement semble être à l'étude. Dans quel objectif et dans quel intérêt ?

Et puis, naturellement, nous nous posons la question de la méthode.

Pourquoi avoir recruté un cabinet de consultants ? Pourquoi ne pas simplement s'appuyer sur l'expertise de nos techniciens et l'intelligence collective ?

N'était-il pas judicieux de concerter, de procéder à un diagnostic partagé avant de définir des priorités d'amélioration pour chaque aspect de la politique municipale ?

Il est pourtant savoureux d'entendre la majorité se gargariser à longueur des pages des rapports de « co-construction » dans une novlangue lénifiante. Un rapport ose même reprendre le terme de « démocratie participative » dans son intitulé. Le concept est ici évidemment galvaudé, puisqu'il s'agit en réalité d'une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique. Ce n'est évidemment nullement le cas ici ! En somme, ce sont des méthodes de communication politique bien rompues visant à éloigner les citoyens du politique.

Or, les sujets actuels nécessitent plus que jamais d'avoir un débat éclairé, rationnel et démocratique. Quand on voit la qualité du travail rendu par quelques citoyens tirés au sort lors de la convention climat, sans recours à d'obscurs cabinets de conseils, cela laisse songeur sur le gâchis des forces réflexives qu'on laisse de côté...